

le
CHARDONNERET
de l'été





le
CHARDONNERET
de l'été

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Impression
PRINT RIVIERA — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



Le billet du Syndic	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Le memento des manifestations	p. 6
Le 7 ^{ème} art débarque à Chardonne	p. 8
La garderie « Les Frimousses »	p. 10
Nominations au sein de l'administration communale	p. 11
Une personnalité de la commune	p. 12
Photo d'autrefois	p. 15
Informations utiles	p. 16

Dans ce numéro d'août 2018 :



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES





le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE



Fabrice NEYROUD

Syndic

LA RÉFECTION DU TEA-ROOM- BOULANGERIE !

Chers Chardonnerets,

Il y a quelques années, la Commune a eu l'opportunité d'acheter le bâtiment sis à la rue du Village 5-7, abritant la pharmacie, le tea-room-boulangerie et quelques appartements, ceci dans le but de conserver des commerces au village et des appartements à loyers abordables.

En début de législature, nous vous avons annoncé que des travaux de rénovation, de la boulangerie principalement, seraient entrepris dès le départ de la tenancière actuelle, soit au 30 juin 2018. (date fixée par la commission de conciliation des baux à loyer, le 17.12.2013).

Les travaux en question ont fait l'objet d'une enquête publique qui a eu lieu du 5 mai au 4 juin 2018, sans soulever la moindre opposition, permettant à la Commune de disposer rapidement d'un permis de construire.

En parallèle, votre Municipalité, avec l'appui d'une Commission municipale composée d'un architecte et de trois Conseillers communaux, a préparé et présenté un préavis au dernier Conseil communal du mois de juin 2018, dans le but d'obtenir le crédit nécessaire aux travaux de rénovation devisés à un montant global de l'ordre de 1'800'000.- fr.

Le Conseil communal a accepté ce préavis à une quasi-unanimité (deux abstentions) et les travaux ont pu commencer à ce jour. Il est prévu principalement **la réfection complète du tea-room-boulangerie, avec création d'un balcon-terrasse**

d'environ 25 places et d'une terrasse de plain-pied d'environ 14 places, pour offrir deux espaces extérieurs d'où la clientèle pourra profiter pleinement de la vue exceptionnelle sur le lac et les Alpes, ainsi que la possibilité de pouvoir se restaurer.

D'autres travaux d'entretien de ce bâtiment sont également prévus avec la pose de capteurs solaires en toiture et les appartements seront refaits au fur et à mesure des changements de locataires.

Bien entendu, le point négatif de tout cela est que ces travaux nécessiteront la fermeture momentanée du tea-room-boulangerie, ceci pour une période d'environ 10 mois et nous mettrons tout en œuvre pour que ce délai soit tenu, voire raccourci, de façon à pouvoir **réouvrir ce nouvel espace à la fin du printemps 2019.**

Votre Municipalité attache beaucoup d'importance à la préservation des commerces communaux et à la vie sociale que nous connaissons à Chardonne. Le fait de pouvoir conserver des commerces de qualité apparaît comme un élément essentiel de cette détermination municipale.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier dans le prochain Chardonneret de décembre 2018, avec notamment l'indication du **nouveau tenancier de ce commerce,** qui viendra s'établir à Chardonne.

Dans cette attente, je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'été et un bel automne.





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



Séance du 8 mai 2018

- Préavis n° 09/2017-2018 concernant une demande de crédit de CHF 2'193'000.- destinée à l'assainissement des infrastructures routières et souterraines des chemins de la Pérose et de l'Ecouralaz.



Séance du 12 juin 2018

- Préavis n° 10/2017 - 2018 sur la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2017.
- Préavis n° 11/2017 - 2018 sur la gestion et les comptes 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 12/2017 - 2018 relatif aux comptes 2017 du Fonds culturel Riviera.
- Préavis n° 13/2017 - 2018 relatif à une demande de crédit de CHF 1'876'111.20 concernant les travaux de rénovation-transformation des bâtiments sis à la rue du Village 5-7, propriété de la Commune de Chardonne.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



(Préavis n° 13) Accepté avec une motion pour la création d'un escalier extérieur.



Rappel des scrutins 2018

23 septembre 2018

Votation fédérale

25 novembre 2018

Votation fédérale



le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

30 août

Spectacle « Il faut le boire »

Caveau, Chardonne

1^{er} septembre

Jazz au caveau

Caveau, Chardonne

19 septembre

Course des aînés

21 & 22 septembre

24h du vin cuit (Famille Genton)

En Courneaux, Mt-Pèlerin

11 octobre

Roadmovie

Grande salle, Chardonne

27 octobre

Fête Halloween, FSG Chardonne-Jongny

Grande salle, Chardonne

2 novembre

Vernissage exposition

Sté de développement

Caveau, Chardonne

2 au 18 novembre

Exposition, Sté de développement

Caveau, Chardonne

6 & 7 novembre

Troc d'hiver

Grande salle, Chardonne

17 novembre

Caves ouvertes

Chez les vigneron

23 au 25 novembre

Soirées annuelles Chorale Le Pèlerin

Grande salle, Chardonne

27 novembre

Vente des vins

Maison de commune, Chardonne

30 novembre au 2 décembre

Marché des artisans

Grande salle, Chardonne

6 décembre

St-Nicolas

Sté de développement
Espace Cendrillon, Mt-Pèlerin

7 & 8 décembre

Soirées annuelles FSG Chardonne-Jongny

Salle polyvalente, Jongny



La ville de
Barbezieux-St-Hilaire
organise sa
traditionnelle



7

Foire Exposition

30 août - 3 septembre
2018

et les Chardonnerets
sont cordialement
invités à se déplacer
dans notre ville jumelle
à cette occasion.

Pour tout renseignement
ou inscription, merci de
prendre contact avec

Mme Priska Baumann

Présidente du comité de jumelage

079 562 85 27

kapri.baumann@gmail.com



le 7^{ème} art débarque à Chardonne!

LA VIE DE LA COMMUNE



Le temps d'un jour et d'une nuit, le cinéma sera roi à Chardonne. L'association **ROADMOVIE**, en collaboration avec **EGZEKO**, l'animation jeunesse des communes du Cercle de Corsier, a en effet choisi notre village parmi les 4 communes vaudoises de la tournée nationale 2018 ! Fêter le cinéma, découvrir les techniques d'hier et d'aujourd'hui, entre amis, en famille, avec sa classe.

Que la grande salle se tienne prête car les images et les sons seront réunis pour les petits comme pour les grands : nous vous attendons nombreuses et nombreux le jeudi 11 octobre 2018.

Au programme:

à 14h00 - une programmation spécialement conçue pour les écolières et écoliers, proposée par des médiateurs cinéma de l'association.

à 19h30 - projection publique de L'ORDRE DIVIN, film suisse primé à de nombreux festivals.

Nos vins primés

Suite à l'inscription du Chasselas de la réserve communale 2017 à différents concours, nous avons le plaisir de vous informer que ce vin a obtenu plusieurs prix :

- En mars 2018: **label de qualité** Terravin
- En mai 2018: **médaille d'argent**
à la Sélection des vins vaudois
- En juin 2018: **médaille d'or**
au Mondial du Chasselas

Fonds destiné à la culture

Nous souhaitons vous rappeler l'existence d'un fonds destiné à la culture qui permet de soutenir financièrement tout projet culturel organisé dans la Commune.

Vous êtes un citoyen, une société locale ou vous souhaitez faire découvrir un projet culturel aux habitants de Chardonne? C'est volontiers que nous étudions votre proposition!

TROC D'HIVER et multi-sports 2018

Grande Salle de Chardonne

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, **en parfait état** et d'actualité (skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception

du matériel : **mardi 6 novembre 2018**
de 16h00 à 19h00

Vente :

mercredi 7 novembre 2018
de 16h00 à 18h30

Reprise

du matériel : **mercredi 7 novembre 2018**
de 19h30 à 20h00

Nous gardons 20% sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur d'une association.

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à

Sylvia Ramseier — 079 486 41 87





les Frimousses Garderie jardin d'enfants

LA VIE DE LA COMMUNE

Grande Salle
de Chardonne



Le jardin d'enfants « Les Frimousses » a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres les activités comme le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Nous sommes ouverts :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h00

Pour plus d'informations contacter :

Mme Heidi Mundus-Pedersen Ischi

079 743 12 04
mundus.heidi@gmail.com

Nominations au sein de l'administration communale



LA VIE DE LA COMMUNE

11



M. Pierre Fischer



Mme Leila Hondzo

Nous avons le plaisir de vous informer que **M. Pierre Fischer** a été nommé chef du service de voirie dès le 1^{er} mars 2018 et que **Mme Leila Hondzo** est la nouvelle secrétaire municipale dès le 1^{er} juin 2018, en remplacement de M. Christian Richard.

Nous leur souhaitons plein succès dans l'exercice de leur nouvelle fonction!



une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Monsieur Jean-Paul Verdan

Originaire de Clavaleyres, dans le canton de Berne, **Jean-Paul Verdan** vit en terres bernoises, puis à Lausanne et à Vevey, avant de s'installer à Chardonne dans les années 1940. Ce n'est pas par hasard que ses parents choisissent ce lieu, mais parce que la famille de sa mère, née Ducret, en est originaire depuis des générations.

Enfant, il passe ses étés dans le chalet familial à Mivy, en y chassant des taupes aux alentours pour gagner son argent de poche. Ce passe-temps de taupier lui réussit : au cours d'une saison, il empoche un beau butin de 25 francs (10 centimes la bête) à dépenser durant son année au collège. Certes, ses débuts en tant que taupier étaient prometteurs, mais Jean-Paul Verdan

n'en fera pas son métier pour autant. Il décide d'étudier l'histoire et le latin, pour ensuite exercer comme professeur de ces deux matières au CESSEV jusqu'à son départ à la retraite en 1994.

Quelques années avant de quitter le Gymnase de Burier, en 1990, à l'initiative du syndic Alain Neyroud, Monsieur Verdan, reconnu pour ses compétences en tant qu'historien, est mandaté par la Municipalité pour rédiger un ouvrage sur Chardonne. Le nez dans les archives communales aux côtés d'Eric Berney, ancien syndic et archiviste communal, Jean-Paul Verdan travaille sur son livre durant près de sept ans. Des années de recherches minutieuses favorisées par le travail de classement méthodique de Monsieur Berney.

En parallèle, Jean-Paul Verdan donne des cours à l'Université populaire de La Tour-de-Peilz et de Monthey sur l'histoire de la région, rédige le chapitre «Traditions» du volume XI de l'Encyclopédie vaudoise ainsi que des articles sur la commune de Blonay dans la Feuille d'Avis de Vevey.

Au niveau communal, il participe à la rédaction du Chardonneret en écrivant plusieurs articles sur des thèmes touchant les habitants de la commune à différentes époques : l'un à propos des 140 ans de la bibliothèque communale, ou sur la chapelle de Pully, ou sur Chardonne et les migrations ou encore sur l'année de la misère et de la manière dont la commune de Chardonne a pu affronter cette grave crise de froid et de famine entre 1816 et 1817. De plus, entre 1994 et 1998, il participe à l'élaboration des calendriers de l'Association pour le Maintien du Patrimoine de Chardonne et Environs, en rédigeant les textes qui accompagnent et expliquent les illustrations. Dans la Revue Vibiscum, une étude sur une page noire inédite de l'histoire de Chardonne en 1643. Dans la Revue des Traditions populaires, un article sur les épizooties dans notre région.

C'est durant cette même époque, en 1997, que Jean-Paul Verdan termine l'ouvrage commencé en 1990 et intitulé «Chardonne en effeuillant l'histoire».





Un titre qui ne fait pas seulement allusion au travail de la vigne, mais également aux sources d'information inépuisables que représentent l'histoire et les archives. Ce livre, comptant plus de 500 pages, fait place à tous les thèmes de la vie de nos ancêtres, en passant par le procès de sorcellerie de Jaquet de Panissière, sorcier chardonneret mort brûlé en 1477, ou encore par l'histoire des brigands qui attendaient leurs victimes sur la « voie royale », chemin reliant le Mont-Pèlerin à la commune de Granges.

Après plus de vingt ans, « Chardonne en effeuillant l'histoire » continue de fasciner ses lecteurs en relatant la vie de notre village depuis ses origines. On y retrouve tous les faits qui ont marqué nos ancêtres, racontés avec précision, habileté et parfois avec humour par Jean-Paul Verdan, gardien de l'histoire de Chardonne.



Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- 1^{er} artiste non chinois à pouvoir exposer à la cité interdite de Pékin
- né à Chardonne, il a vécu jusqu'à ses 34 ans au Mont-Pèlerin
- artiste/spécialiste qui a été capable de signer sur les listes pour les élections au conseil communal dans deux partis politiques différents le même jour.

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?



Photos: Atelier St-Louis en l'île, Mt-Pèlerin J.Perfetta



IL ÉTAIT UNE FOIS...



15

Place du funiculaire au Mont-Pèlerin



les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.b-t-i.ch

Numéros d'urgence

Police 117

Feu 118

Urgences 144



Ramassage des sacs taxés



Depuis quelques temps, nous avons constaté que de nombreux sacs taxés sont déposés la veille du jour de ramassage, ce qui engendre souvent des dégâts par des animaux durant la nuit et les déchets jonchent la route sur plusieurs mètres.

Par conséquent, nous vous rappelons que les sacs doivent être déposés en bordure de route **uniquement le jour de ramassage, soit le jeudi, à 07h00.**

Dans le cas où vous êtes dans l'impossibilité de déposer vos sacs le jeudi matin à 07h00, nous vous remercions de bien vouloir les déposer directement dans votre container privé ou dans un molok prévu à cet effet.



RÉSERVÉ AUX BOUTEILLES À BOISSONS EN PET

▶ **ATTENTION: LES MATIÈRES
ÉTRANGÈRES COMPROMETTENT
LE CYCLE DU PET!**

INTERDITS DANS LA COLLECTE DU PET:



CES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE
COLLECTÉS SÉPARÉMENT AVEC LES
BOUTEILLES EN PLASTIQUE AUPRÈS DE
LA PLUPART DES GRANDS DÉTAILLANTS
(P. EX. MIGROS/COOP).



CES EMBALLAGES
DOIVENT ÊTRE
JETÉS DANS
LA POUBELLE.

Dépôt du verre usagé



Nous vous rappelons que le dépôt du
verre est interdit tous les jours entre
20h00 et 07h00 ainsi que les jours
fériés et dimanches.





Bon été 2018



COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch